

Consommation d'eau d'une mine

Les éléments rédigés ci-dessous sont destinés à alimenter votre réflexion pour votre contribution personnelle à la consultation publique. Ils ne constituent pas la réponse de Eau et Rivières de Bretagne à cette consultation.

Il convient de noter que, depuis que l'homme a commencé à extraire du métal il y a plusieurs millénaires, les gisements les plus riches et les plus accessibles sont épuisés.

On extrait désormais de plus en plus profond du minerai de moins en moins productif, ce qui induit une augmentation exponentielle de la consommation d'eau pour l'extraction elle-même et surtout pour les opérations de broyage et de concentration qui utilisent 70 % de l'eau consommée sur un site minier.

A titre indicatif, une mine d'or de taille moyenne consomme autant d'eau par an qu'une agglomération de 80 000 habitants ([estimation Systext](#)), ce qui correspond à la population réunie des communes de Lorient et Lanester en Morbihan.

Les volumes d'eau disponibles pour les usagers (milieux naturels et sociétés humaines) sont affectés par les prélèvements de la mine qui viennent s'ajouter aux besoins pré-existants. Les exploitants miniers considèrent l'eau comme un actif commercial mobilisable pour leurs activités. Cette approche est confortée par le fait que la mine a été autorisée par les autorités. La mine prélève dans les eaux souterraines du fait même du besoin d'assécher la fosse ou les galeries d'exploitation (exhaure) mais aussi pour ses processus de traitement qui peuvent également être alimentés par l'eau de surface, via la création de barrages ou retenues. Dans certains cas, elle se tourne dans la désalinisation de l'eau de mer avec tous les impacts de ce processus sur le milieu marin (rejets de saumure, altération des milieux littoraux, etc.).

La mine a également un impact qualitatif sur l'eau en raison des teneurs élevées en éléments trace métalliques et métalloïdes et de l'acidité des rejets. Ceci vaut pour les volumes énormes d'eau d'exhaure, les ruissellements sur et l'infiltration dans les verses à stériles et les parcs à résidus de traitement, ainsi qu'en cas d'accidents, qu'il s'agisse de ruptures de digues de parcs à résidus, d'effondrement de verses à stériles ou bien de déversements accidentels ou volontaires.

Les constats faits sur d'anciens sites miniers permettent d'affirmer que les pollutions qui en résultent peuvent perdurer pendant des siècles ou même des millénaires avec des conséquences désastreuses pour un territoire, la satisfaction des besoins en eau de sa population, ses activités agricoles (élevage et cultures), de pêche, de transformation, etc...

Le changement climatique qui s'installe va gravement affecter le cycle de l'eau. La répartition des pluies sur l'année sera beaucoup plus polarisée, avec une saison hivernale marquée par de fortes précipitations et de violentes tempêtes par contraste avec une saison sèche et chaude propice aux épisodes orageux. Les sols durcis par la chaleur ne seront plus en mesure d'absorber autant d'eau ce qui limitera leur infiltration et donc la recharge des masses d'eau souterraines qui à leur tour alimentent les cours d'eau.

Autant dire que les perspectives sont déjà passablement sombres d'autant plus que [l'INSEE](#) prévoit l'arrivée de 400 000 personnes en Bretagne entre 2018 et 2040, presque

le double de la tendance nationale, qui s'ajouterait aux 3,5 millions d'habitants actuels, ce qui créera une pression supplémentaire sur la ressource.

Quel territoire peut aujourd'hui envisager sereinement l'atterrissement d'une (ou de plusieurs) installations de cette nature, sans même prendre en compte la question de la raréfaction de la ressource en eau pollutions associées ?